

PREAMBULE

ALLOCLOTURE est une société par actions simplifiée ayant son siège social sis au 160 chemin Madrague Ville à MARSEILLE 13015 immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MARSEILLE sous le numéro 808 003 321, ci-après dénommé le Vendeur. Le Vendeur a pour activité la vente, la fabrication et l'installation de produits de fermetures de l'habitat et notamment le grillage soudé rigide, les portails et portillons en acier et en aluminium, les clôtures barreaudées etc. Le Vendeur assure notamment la commercialisation des biens et services susmentionnés par l'intermédiaire du site www.allocoture.com ci-après dénommé le Site. La liste des biens et services proposés à la vente en ligne par le Vendeur peut être consultée sur le Site disponible à ladite adresse. Les présentes CGV ne concernent que les biens vendus, fournis et distribués par la société ALLOCLOTURE et ce tel déterminé sur la Fiche produit du Bien proposé à la vente.

PREMIER ARTICLE : DEFINITIONS

Les termes et expressions visés ci-après signifient, lorsqu'ils sont précédés d'une lettre majuscule, pour les besoins de l'interprétation et de l'exécution des présentes :

"Article" : le ou les Biens ayant fait l'objet de la Commande ;

"Bien" : tout produit proposé à la vente sur le Site ;

"Commande" : demande de Biens ou Services réalisée par le Client auprès du Vendeur ;

"Conditions Générales de Vente" ou en abrégé "CGV" : les conditions générales de vente qui font l'objet des présentes ;

"Contrat" : le présent acte, y compris son préambule et ses annexes ainsi que tout amendement, substitution, extension ou renouvellement intervenu aux présentes en vertu de la convention des Parties ;

"Délai de Livraison" : période entre la date de Validation de la Commande et la date de la Livraison de la Commande au Client ;

"Frais de Livraison" : coût des frais engagés par le Vendeur pour acheminer la Commande à l'adresse de Livraison indiquée par le Client ;

"Livraison" : expédition de l'Article au Client ;

"Mode de Livraison" : désigne tout mode de livraison standard ou express disponible sur le Site au moment de la Commande ;

"Prix" : la valeur unitaire d'un Bien ou d'un Service ; cette valeur s'entend toutes taxes comprises et hors Frais de Livraison ;

"Prix Total" : le montant total des Prix cumulés des Biens et Services qui font l'objet de la Commande ; ce montant s'entend toutes taxes comprises ;

"Prix Tout Compris" : le Prix Total auquel est ajouté le prix des Frais de Livraison ; ce montant s'entend toutes taxes comprises ;

"Service" : tout service proposé à la vente sur le Site ;

"Site" : site de Vente en Ligne www.allocloture.com utilisé par le Vendeur pour la commercialisation de ses Biens / Services ;

"Territoire" : a le sens donné à ce terme à l'Article 3 ;

"Validation de la Commande" : a le sens donné à l'Article 5 ;

"Vente en Ligne" : commercialisation des Biens et Services du Vendeur via le Site ;

"Marketplace ou Marché" : Biens non commercialisés par la société ALLOCLOTURE mais par des vendeurs présentant leurs produits sur le site du Vendeur ALLOCLOTURE.

"Vendeur de la Marketplace" : indication de la personne qui vend le Produit, le Bien ou le Service autre que la société ALLOCLOTURE. Le nom du Vendeur de la Marketplace est signalé sur la Fiche produit.

"Fiche technique ou Fiche produit" : renseignement qui reprend le comportement attendu d'un produit, comme le souhaite son fabricant et qui est disponible lorsque l'on clique sur le Produit. Les références aux « Articles » sont des références aux articles des présentes CGV, à moins qu'il n'en soit disposé autrement. Toute référence au singulier inclut le pluriel et inversement.

Toute référence à un genre inclut l'autre genre.

DEUXIEME ARTICLE : OBJET

Les présentes conditions générales de vente (ci-après CGV) ont pour objet de définir les droits et obligations des Parties dans le cadre de la Vente en Ligne des Biens et Services proposés à la vente par le Vendeur au Client et plus généralement sur le Site.

TROISIEME ARTICLE : CHAMP D'APPLICATION

Les présentes CGV s'appliquent à toutes commandes électroniques ou téléphoniques passées par les particuliers agissant à titre personnel, en qualité de consommateurs auprès de la société ALLOCLOTURE soit directement sur son Site Internet accessible à l'adresse suivante : www.allocloture.com et en pied de page soit par téléphone au 04.91.92.00.00 – ligne non surtaxée ouverte de 9 Heures à 12 Heures et de 14 Heures à 18 Heures sauf dimanche et jours fériés.

Les présentes CGV sont réservées aux seuls consommateurs, au sens qu'en donnent la loi et la jurisprudence, agissant exclusivement pour leur propre compte et domiciliés.

Conformément aux articles L. 111-1 et L. 111-3 du Code de la consommation, les caractéristiques essentielles et les prix des Biens et Services vendus par voie électronique sont disponibles sur le Site.

Par ailleurs, le Client reçoit les informations prévues aux articles L. 121-8 et L. 121-19 du Code de la consommation, préalablement et postérieurement à la conclusion de la vente et notamment au moyen des présentes CGV.

Les professionnels qui souhaitent commander auprès de la société ALLOCLOTURE sont invités à prendre connaissance des CGV pour les actes professionnels [ici](#)

Les présentes CGV sont susceptibles d'être modifiées à tout moment par ALLOCLOTURE. Il vous appartient de les consulter et de les accepter formellement avant toute commande.

Les CGV applicables sont celles figurant sur le Site au jour de votre commande et jointes à votre email de confirmation de commande matérialisé par un lien renvoyant aux présentes.

Le Client déclare avoir pris connaissance des présentes CGV avant la Validation de la Commande au sens de l'Article 5. La Validation de la Commande vaut donc acceptation sans restriction ni réserve des présentes CGV.

Toute commande passée auprès du Site suppose l'acceptation entière, sans réserve et sans condition des CGV en vigueur au jour de ladite commande.

Les présentes CGV sont applicables pour les Commandes réalisées en vue d'une Livraison en France métropolitaine y compris la Corse.

Si votre commande contient des biens rattachés à la Marketplace de notre site internet c'est-à-dire non vendu par la société ALLOCLOTURE, merci de consulter les Conditions Générales d'Utilisation dédiées à la Marketplace.

Le présent contrat est également formé par les documents contractuels suivants, présentés par ordre hiérarchique décroissant : les présentes conditions générales ; le bon de commande papier ou électronique.

En cas de contradiction entre les dispositions contenues dans les documents de rang différent, les dispositions du document de rang supérieur prévaudront.

Tout bon de commande envoyé, rempli et signé par le Client fera office de bon de production sur la base des informations fournies par ce document.

Le Client admet qu'il disposait de tous les éléments techniques et informations nécessaires au remplissage en bonne et due forme du bon de commande, le Vendeur l'en ayant informé au préalable en plus des informations disponibles sur le site et de la totale et inconditionnelle disponibilité des équipes d'ALLOCLOTURE pour aider le client à remplir ce bon.

Sauf autorisation écrite préalable qui doit être indépendamment fournie pour chaque livraison, l'exportation est interdite.

QUATRIEME ARTICLE : ENTREE EN VIGUEUR ET DUREE

Les présentes CGV entre en vigueur à la date de Validation de la Commande telle que définie à l'Article 5.

Les présentes CGV sont conclues pour la durée nécessaire à la fourniture des Biens et Services, jusqu'à l'extinction des garanties et obligations dues par le Vendeur.

CINQUIEME ARTICLE : COMMANDE DES BIENS ET SERVICES ET ETAPES DE CONCLUSION DE LA VENTE EN LIGNE

Le Vendeur présente dans sur son Site, les produits à vendre avec les caractéristiques nécessaires qui permettent de respecter l'article L 111-1 du Code de la consommation, qui prévoit la possibilité pour le consommateur potentiel de connaître avant la prise de commande définitive les caractéristiques essentielles des produits qu'il souhaite acheter.

Les offres présentées ne sont valables que dans la limite des stocks disponibles ou de réalisation produits. Les modifications techniques, esthétiques, ou de tout ordre jugées utiles par le fabricant peuvent intervenir à tout moment sans obligation pour le Vendeur d'avoir à modifier pareillement les matériels commandés, livrés ou à livrer.

Les caractéristiques techniques, dimensions, performances, et autres données figurant dans nos catalogues et publicités ainsi que sur notre site ont un simple caractère d'indication et ne sont donc pas contractuelles.

Afin de réaliser la Commande, le Client devra obligatoirement suivre les étapes suivantes :

1. Composer l'adresse du Site ;
2. Suivre les instructions du Site et en particulier, les instructions nécessaires à l'ouverture d'un compte client ;
3. Remplir le formulaire de commande. En cas d'inactivité prolongée lors de la connexion, il est possible que la sélection des Biens et Services choisis par le Client avant cette inactivité ne soit plus garantie. Le Client est alors invité à reprendre sa sélection de Biens et Services depuis le début ;
4. Vérifier les éléments de la Commande et le cas échéant, identifier et corriger les erreurs ;
5. Valider la Commande, le Prix Total ainsi que le Prix Tout Compris « payer ma commande » ;
6. Suivre les instructions du serveur de paiement en ligne pour payer le Prix Tout Compris.

Le Client reçoit ensuite par voie électronique et sans délai une confirmation d'acceptation de paiement de la Commande.

Le Client reçoit également par voie électronique et sans délai un accusé réception valant confirmation de la Commande.

Le Client reçoit par voie électronique la confirmation de l'expédition de la Commande.

La Livraison aura lieu à l'adresse de livraison indiquée par le Client lors de la Commande.

Lors de la réalisation des différentes étapes de la Commande susmentionnées, le Client s'engage à respecter les présentes conditions contractuelles par application de l'article 1316-1 du Code civil.

Le Vendeur s'engage à honorer la Commande uniquement dans la limite des stocks disponibles des Biens. À défaut de disponibilité des Biens, le Vendeur s'engage à en informer le Client.

Toutefois, conformément à l'article L. 122-1 du Code de la consommation, le Vendeur se réserve le droit de refuser la Commande si elle est anormale, passée de mauvaise foi ou pour tout autre motif légitime, et en particulier, lorsqu'il existe un litige avec le Client concernant le paiement d'une commande antérieure.

SIXIEME ARTICLE : PRIX DES BIENS ET SERVICES ET CONDITIONS DE VALIDITE

Le Prix des Biens et Services vendus sur le Site est indiqué respectivement par article et par référence ou par prestation.

« Vendue et expédie par Allosture » : correspond au prix de référence renseigné par le Vendeur.

Lorsqu'il est indiqué « Vendue et expédie par XXXX » il l'est par un Vendeur de la Marketplace, c'est-à-dire autre que par la société ALLOCLOTURE, il s'agit du prix de référence renseigné par le Vendeur de la Marketplace, ALLOCLOTURE n'intervient donc pas dans la détermination de ce prix de référence.

Au moment de la Validation de la Commande, le prix à payer s'entend du Prix Tout Compris et à aucun moment, les sommes versées ne pourront être considérées comme des arrhes ou des acomptes. Les prix tiennent compte de la TVA applicable sur le territoire français au jour de la commande et tout changement du taux de TVA sera automatiquement répercuté sur les prix des produits du Site. Les frais de télécommunication inhérents à l'accès au Site restent à la charge exclusive du Client. La durée de validité des offres et Prix est déterminée par l'actualisation du Site. Les prix des Produits et services indiqués sur les fiches produits du Site sont hors frais de livraison et autres éventuels services particuliers complémentaires auxquels vous auriez éventuellement souscrits.

Les prix et la fabrication sont établis d'après les mesures, spécifications ou données qui sont communiquées par les Clients eux-mêmes.

Le montant des frais de livraison applicables pour les produits commandés sur le Site figurent à l'article 8.4

SEPTIEME ARTICLE : CONDITION DE PAIEMENT

7.1 Moyens et modalités de paiements

Le paiement du Prix Tout Compris par le Client s'effectue par l'intermédiaire de l'un des moyens de paiement suivants :

- Carte bancaire,
- E-cartebleue,
- Paypal,
- Chèque bancaire ou Chèque de banque.

Paiement par carte bancaire et e-cartebleue :

Attention, seules les cartes bancaires rattachées à un établissement bancaire situé en France sont acceptées.

La transaction est immédiatement débitée sur la carte bancaire du Client après vérification des données de celle-ci, à réception de l'autorisation de débit de la part de la société émettrice de la carte bancaire utilisée par le Client. Conformément à l'article L. 132-2 du Code monétaire et financier, l'engagement de payer donné au moyen d'une carte de paiement est irrévocable. En communiquant les informations

relatives à sa carte bancaire, le Client autorise le Vendeur à débiter sa carte bancaire du montant correspondant au Prix Tout Compris. À cette fin, le Client confirme qu'il est le titulaire de la carte bancaire à débiter et que le nom figurant sur la carte bancaire est effectivement le sien. Le Client communique les seize chiffres et la date d'expiration de sa carte bleue ainsi que le cas échéant, les numéros du cryptogramme visuel. Dans le cas où le débit du Prix Tout Compris serait impossible, la Vente en Ligne serait immédiatement résolue de plein droit et la Commande serait annulée. Le Vendeur met en œuvre tous les moyens pour assurer la confidentialité et la sécurité des données transmises sur le Site.

Au moment de la commande, lorsque le Client doit saisir ou communiquer son numéro de carte et sa date de validité, il ne sera plus sur le Site d'ALLOCLATURE mais sur le site sécurisé d'un tiers de confiance dénommé SCHERLOCK'S.

Les informations nécessaires au règlement et collectées à cette occasion ne sont jamais ni connues ni conservées par ALLOCLATURE. Après vérification et accord du tiers de confiance, le Client revient automatiquement sur le Site d'ALLOCLATURE pour poursuivre ses achats en toute sécurité.

Paiement par Paypal :

Vous pouvez régler votre commande par PayPal.

Pour bénéficier de ce mode de paiement, vous devez avoir un compte auprès de la société PayPal. En cas de paiement par PayPal, ce sont les conditions générales d'utilisation de Paypal qui s'appliquent.

Paiement par chèque :

Soit par chèque bancaire, après avoir effectué sa commande sur le Site, il suffit de sélectionner "chèque " comme mode de paiement et d'envoyer le chèque libellé à l'ordre d'ALLOCLATURE à l'adresse suivante : 160 chemin de la Madrague Ville à MARSEILLE 13015 en précisant au dos du chèque son nom et le numéro de commande qui lui sera communiqué en ligne.

Pour toute commande d'un montant supérieur à 100 euros TTC, le Client devra joindre à son envoi la copie recto verso de sa pièce d'identité ainsi qu'un justificatif de domicile datant de moins de trois mois.

7.2 crédit et échelonnement des paiements

Pour les achats de clôtures « sur mesure », le paiement peut être différé et/ou échelonné.

Sur proposition du Cpent par mail : contact@alloclosure.com ou par courrier à l'adresse : 160 chemin de la Madrague Ville à MARSEILLE 13015, le Vendeur étabpra un calendrier de paiement.

Si le Vendeur accepte le paiement différé et/ou échelonné, il mettra en place un calendrier de paiement avec l'Acheteur.

L'Acheteur devra alors étabpr à l'ordre du Vendeur un chèque de caution du montant total de la commande. Le Vendeur n'encaissera ce chèque qu'en cas de défaut de paiement suivant le calendrier dressé entre les parties.

La commande sera alors expédiée qu'après l'étude de la demande formulée par le Cpent auprès du Vendeur et après avoir réceptionné le chèque de caution.

Attention, un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

7.3 Réserve du Vendeur

Le Vendeur se réserve expressément la propriété des Produits livrées jusqu'au paiement intégral de leur prix. La simple remise d'un titre de paiement ne constitue pas un paiement. Les dispositions ci-dessus ne font pas obstacle au transfert au Client des risques de perte et de détérioration.

Le Vendeur se réserve le droit de ne pas proposer un ou plusieurs des modes de paiement ci-dessous, pour tout motif légitime, notamment dans l'hypothèse où :

Le partenaire de paiement ne propose plus le service considéré,

L'une de vos précédentes commandes n'aurait pas été intégralement payée à échéance,

Un litige relatif au paiement d'une de vos précédentes commandes serait en cours de traitement,

Plusieurs éléments graves et concordants feraient peser un soupçon de fraude sur votre commande.

HUITIEME ARTICLE : LIVRAISON DE LA COMMANDE

8.1. Mode de Livraison

La livraison de tous les colis est effectuée par le biais d'un des transporteurs du Vendeur. Le transporteur s'engage par un contrat à livrer les marchandises commandées par le Client à l'adresse indiquée par l'acheteur aux "pieds" du camion. L'adresse de livraison doit être accessible aux camions de 19 tonnes. Dans le cas contraire, le client enlèvera la marchandise dans le dépôt le plus proche de l'adresse de livraison.

ALLOCLOTURE fait appel à des prestataires extérieurs pour la livraison de ses produits et ne pourra en aucun cas être tenue responsable des défauts de logistique de ce dernier, des imprévus techniques ou météorologiques qui incombent à lui seul uniquement.

Le transporteur est seul maître de l'organisation de ses tournées de livraisons et de ses intervenants, et ALLOCLOTURE n'est décisionnaire que dans les limites contractuelles passées avec ces prestataires.

8.2. Adresse de Livraison

Le Client choisit une adresse de Livraison nécessairement située sur le Territoire Français, Belge, Luxembourgeois et Suisse, sous peine de refus de la Commande. Le Client est seul responsable d'un défaut de Livraison dû à un manque d'indication lors de la Commande.

8.3. Montant des Frais de Livraison

Le montant des Frais de Livraison dépend du montant de la Commande et du mode de livraison imposé par le Produit acheté. En tout état de cause, le montant des Frais de Livraison est indiqué au Client avant la Validation de la Commande.

Un surcoût peut être appliqué pour les Biens livrés en Corse, Belgique, Luxembourg et la Suisse.

8.4. Délais de Livraison et disponibilité des produits

Les Délais de Livraison sont disponibles sur le Site et peuvent varier en fonction de la disponibilité des Biens ayant fait l'objet de la Commande. Les Délais de Livraison s'entendent en jours ouvrés et correspondent aux délais moyens de préparation et d'acheminement de la Commande sur le Territoire. Les Délais de Livraison courent à compter de la date de Confirmation de la Commande par le Vendeur.

Certains des produits du Vendeur sont établis sur-mesure et leurs fabrications imposent des approvisionnements spécifiques, des mises en production et réglages de chaînes de production qui varient en fonction des produits.

Pour information et uniquement à titre indicatif :

Généralement les Délais de livraison des Produits en stock sont :

- Pour les articles de moins de 30 kilogrammes, compris entre 2 et 7 jours ouvrés,
- Pour les articles de plus de 30 kilogrammes, compris entre 2 à 15 jours ouvrés.
- Pour les articles de moins de 30 kilogrammes, compris entre 4 et 6 semaines,
- Pour les articles de plus de 30 kilogrammes, compris entre 6 et 8 semaines.

Ces délais sont uniquement indiqués dans les présentes CGV à titre indicatif, les délais moyens sont indiqués au moment de la commande du Bien.

8.5. Retard de Livraison

En cas de retard de Livraison, la Commande n'est pas annulée. Le Vendeur informe le Client par courrier électronique que la Livraison interviendra avec du retard. Si le retard est de plus de (soixante) 60 jours, le Client pourra alors décider d'annuler la Commande et enverra par courrier électronique à l'adresse suivante contact@alloclosure.com ou par courrier à l'adresse du siège d'ALLOCLOTURE un avis d'annulation de la Commande et ce dans un délai de 48 heures après réception du courrier électronique l'informant du retard de livraison. Les produits fabriqués sur-mesure ne peuvent en aucun cas être annulés en cas de retard de livraison. Ces délais sont prorogés de deux (2) mois pour les livraisons effectuées en Corse, Belgique, Luxembourg et la Suisse.

8.6. Suivi de la Livraison

Le Client peut suivre l'état d'avancement du traitement de la Commande dans l'espace réservé à cet effet sur le Site (espace client).

S'agissant du sur-mesure, l'avancement de la livraison est disponible en interrogeant l'équipe d'ALLOCLOTURE par téléphone 04.91.92.00.00 ou par e-mail (contact@alloclosure.com).

8.7. Vérification de la Commande à son arrivée

Le Client est tenu de vérifier l'état de l'emballage ainsi que les Articles lors de la Livraison. Il appartient au Client d'émettre les réserves et les réclamations qu'il estime nécessaires, voire de refuser le colis, lorsque le colis est manifestement endommagé à la Livraison. Lesdites réserves et réclamations doivent être consignées sur le bon de livraison et adressées au transporteur par lettre recommandée avec demande d'avis de réception dans les trois jours ouvrables, non compris les jours fériés, qui suivent la date de la Livraison des Biens. Le Client doit par ailleurs faire parvenir une copie de cette lettre au Vendeur. Le défaut de réclamation dans le délai susmentionné éteint toute action contre le transporteur conformément à l'article L. 133-3 du Code de commerce.

8.8 Erreur de livraison

Le Client doit s'assurer que les Biens qui lui ont été livrés correspondent à la Commande.

Le consommateur devra formuler auprès du Vendeur le jour même de la livraison ou au plus tard le premier jour ouvré suivant la livraison, toute réclamation d'erreur de livraison et/ou de non-conformité des produits en nature et en qualité par rapport aux indications figurant sur le bon de commande, le devis signé lors du passage de la commande ou la facture envoyée après. Toute réclamation formulée au-delà de ce délai sera rejetée.

La formulation de cette réclamation auprès du Vendeur pourra être faite en priorité par e-mail à l'adresse contact@alloclosure.com en précisant bien la référence de la commande et les coordonnées complètes.

Toute réclamation non effectuée dans les règles définies ci-dessus et dans les délais impartis ne pourra être prise en compte et dégagera le Vendeur de toute responsabilité vis à vis du consommateur.

En cas d'erreur de livraison ou d'échange, tout produit à échanger ou à rembourser devra être retourné dans son ensemble, dans son emballage d'origine et accompagné du bon de retour dûment complété et signé aux frais du Vendeur qui organisera le retour dudit produit.

NEUVIEME ARTICLE : PRESTATION DE POSE

La prestation du service de pose est uniquement disponible en contactant ALLOCLOTURE par courrier électronique à l'adresse contact@allocloture.com, par téléphone au 04.91.92.00.00 ou par courrier à l'adresse du siège.

Lors d'une commande avec prestation de pose le règlement de la marchandise s'effectue à la livraison. Le règlement de la prestation de pose s'effectue après la pose.

Attention, la prise de côte signée sur le bon de commande est de la responsabilité du client.

DIXIEME ARTICLE : DROIT DE RETRACTATION

Le Client dispose d'un droit de rétractation qu'il peut exercer dans un délai de quatorze (14) jours calendaires suivant la date de la réception ou du retrait de la Commande.

Si la commande porte sur plusieurs biens livrés séparément ou sur un bien composé de lots ou de pièces multiples dont la livraison est échelonnée, le délai commence à réception soit du dernier bien ou lot ou de la dernière pièce.

Dans le cas où ce délai expire un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, il est prolongé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

Le Client qui souhaite exercer son droit de rétractation doit retourner à ses frais les Articles dans un délai de quatorze (14) jours, dans leur emballage d'origine, complets, neufs et accompagné de tous les accessoires éventuels, notices d'emploi et documentation à l'adresse du Vendeur.

La responsabilité du transport incombe au client. Si les marchandises reçues en retour n'étaient pas dans leur état d'origine, et/ou que des accessoires venaient à manquer, et/ou que l'emballage était détérioré, le Vendeur effectuera un remboursement partiel de la marchandise. Le montant du remboursement sera fonction de l'état de la marchandise et après son examen par le Vendeur.

En cas d'exercice de son droit à rétractation, le Vendeur est tenue au remboursement des sommes versées par le Client déduit des frais de port réglés lors de la livraison de l'article chez le Client, voire partiellement (cf dispositions ci-dessus). Le remboursement total ou partiel interviendra au plus tard le lendemain de la récupération des biens ou jusqu'à ce que le Client fournisse une preuve d'expédition des biens.

Attention la rétractation ne concerne pas les produits réalisés sur-mesure.

La rétractation devra être adressée au Vendeur par lettre recommandée avec demande d'avis de réception et notamment sous la forme suivante :

À l'attention de la société ALLOCLOTURE sis 160 chemin Madrague Ville à
MARSEILLE 13015 – téléphone – mail - fax

Je/nous (*) vous notifie/notifions (*) par la présente ma/notre (*) rétractation du
contrat portant sur la vente du bien (*)/pour la prestation de services (*) ci-dessous :

Commandé le (*)/reçu le (*) :

Adresse du (des) consommateur(s) :

Signature du (des) consommateur(s) (uniquement en cas de notification du présent
formulaire sur papier) :

Date :

(*) Rayez la mention inutile.

Adressez ce courrier en lettre recommandée avec accusé de réception.

ONZIEME ARTICLE : SIGNATURE ELECTRONIQUE

Le double clic du consommateur au titre du bon de commande constitue une signature électronique qui a entre les parties la même valeur qu'une signature manuscrite, ainsi que la validation par e-mail d'un devis envoyé.

DOUZIEME ARTICLE : RECLAMATIONS

Le Client doit adresser ses éventuelles réclamations auprès du service client du Vendeur par voie postale ou électronique à l'adresse contact@alloclosure.com ou par courrier au siège d'ALLOCLUTURE en rappelant la référence et la date de la Commande.

Seules les réclamations relatives à la Vente en Ligne des Articles seront prises en compte.

TREIZIEME ARTICLE : GARANTIE

Le Vendeur est soumis aux conditions de garanties légales prévues aux articles L. 211-4, L. 211-5 et L. 211-12 du Code de la consommation et aux articles 1641 et 1648 du Code civil.

La garantie des produits s'applique en fonction du produit. Toutes les garanties sont spécifiées sur le site.

La garantie ne s'applique pas : En cas d'incidents consécutifs à une mauvaise installation ou utilisation impropre de l'appareil ou en cas d'usure normale; En cas de dommages causés suite au déplacement du matériel, à une défaillance d'alimentation électrique, à une surtension, ou à toute cause autre que celle résultant d'une utilisation normale; En cas de transformation ou de réparations effectuées sur le matériel sans notre accord; En cas de non-respect dans les délais des obligations contractuelles du client, tel que l'obligation de paiement.

En cas d'expédition de pièces détachées dans le cadre de la présente garantie, les frais de port pour l'envoi des pièces détachées sont à la charge de la société du

Vendeur uniquement pour les pays de livraison des produits, à savoir : France Métropolitaine, Belgique, Luxembourg et la Suisse.

Reproduction des dispositions légales :

Article L211-4 du Code de la Consommation :

« Le vendeur est tenu de livrer un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existants lors de la délivrance. Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité. »

Article L211-5 du Code de la Consommation

« Pour être conforme au contrat, le bien doit : 1) Etre propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant : Correspondre à la description donnée par le vendeur et posséder les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle; Présenter les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage ; 2) Ou présenter les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou être propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté. »

Article L211-12 du Code de la Consommation

« L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par 2 ans à compter de la délivrance du bien. »

Article L211-16 du Code de la Consommation

« Lorsque l'acheteur demande au vendeur, pendant le cours de la garantie commerciale qui lui a été consentie lors de l'acquisition ou de la réparation d'un bien meuble, une remise en état couverte par la garantie, toute période d'immobilisation d'au moins sept jours vient s'ajouter à la durée de la garantie qui restait à courir. Cette période court à compter de la demande d'intervention de l'acheteur ou de la

mise à disposition pour réparation du bien en cause, si cette mise à disposition est postérieure à la demande d'intervention. »

Article 1641 du Code Civil

« Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus. »

Article 1648 alinéa 1er du Code Civil

« L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acheteur dans un délai de 2 ans à compter de la découverte du vice. »

Certains des produits du Vendeur sont établis sur-mesure et leurs fabrications imposent des approvisionnements spécifiques, des mises en production et réglages de chaînes de production qui varient en fonction des produits.

En cas de vice caché reconnu cette garantie est limitée au remplacement ou à la réparation, selon la décision du Vendeur des produits défectueux, à l'exclusion de toute indemnité relative à des frais annexes, telle que dépose ou repose par des matériaux par des tiers au Vendeur ou de dommages et intérêt à titre d'immobilisation ou autre.

En aucun cas la responsabilité du Vendeur ne pourra être engagée au-delà de celle de leurs propres fournisseurs.

Les Produits sont soumis à des tolérances d'usage que ce soit au niveau de la couleur, du poids des dimensions ou de la fabrication.

Les prix et la fabrication sont établis d'après les mesures, spécifications ou données qui sont communiquées par les Clients. En aucun cas, la société ALLOCLOTURE ne pourra être tenue pour responsable des défauts provoqués par des erreurs ou imprécisions dans ces indications et mesures.

QUATORZIEME ARTICLE : DROITS DE PROPRIETE INTELLECTUELLE

La marque du Vendeur ALLOCLOTURE, ainsi que l'ensemble des marques figuratives ou non et plus généralement toutes les autres marques, illustrations, images et logotypes figurant sur les Biens, leurs accessoires et leurs emballages, qu'ils soient déposés ou non, sont et demeureront la propriété exclusive du Vendeur. Toute reproduction totale ou partielle, modification ou utilisation de ces marques, illustrations, images et logotypes, pour quelque motif et sur quelque support que ce soit, sans accord exprès et préalable du Vendeur, est strictement interdite. Il en est de même de toute combinaison ou conjonction avec toute autre marque, symbole, logotype et plus généralement tout signe distinctif destiné à former un logo composite. Il en est de même pour tout droit d'auteur, dessin, modèle et brevet qui sont la propriété du Vendeur.

QUINZIEME ARTICLE : CONFIDENTIALITE DES DONNEES

Les informations demandées au Client sont nécessaires au traitement de la Commande.

Dans l'hypothèse où le Client consent à communiquer des données individuelles à caractère personnel, il dispose d'un droit individuel d'accès, de retrait et de rectification de ces données dans les conditions prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. Le Client doit adresser toute demande écrite à l'adresse contact@allocloture.com

À l'occasion de la création de son compte client sur le Site, le Client aura la possibilité de choisir s'il souhaite recevoir des offres du Vendeur et de ses partenaires.

SEIZIEME ARTICLE : FORCE MAJEURE

L'exécution par le Vendeur de ses obligations aux termes du présent Contrat sera suspendue en cas de survenance d'un cas fortuit ou de force majeure qui en gênerait ou en retarderait l'exécution.

Le Vendeur avisera le Client de la survenance d'un tel cas fortuit ou de force majeure dans les trente (30) jours à compter de la date de survenance de l'événement.

Lorsque la suspension de l'exécution des obligations du Vendeur se poursuit pendant une période supérieure à 60 (soixante) jours, le Client a la possibilité de résilier la Commande en cours et le Vendeur procédera alors au remboursement de la Commande dans les conditions visées à l'Article 7.

DIX-SEPTIEME ARTICLE : NULLITE D'UNE CLAUSE DU CONTRAT

Si l'une quelconque des dispositions du présent Contrat était annulée, cette nullité n'entraînerait pas la nullité des autres dispositions du Contrat qui demeureront en vigueur entre les Parties.

DIX-HUITIEME ARTICLE : MODIFICATION DU CONTRAT

Tout amendement, résiliation ou abandon de l'une quelconque des clauses du présent Contrat ne sera valable qu'après accord écrit et signé entre les Parties.

DIX-NEUVIEME ARTICLE : INDEPENDANCE DES PARTIES

Aucune des parties ne peut prendre d'engagement au nom et/ou pour le compte de l'autre Partie. Par ailleurs, chacune des Parties demeure seule responsable de ses allégations, engagements, prestations, produits et personnels.

VINGTIEME ARTICLE : NON-RENONCIATION

Le fait pour l'une des Parties de ne pas se prévaloir d'un engagement par l'autre Partie à l'une quelconque des obligations visées par les présentes, ne saurait être interprété pour l'avenir comme une renonciation à l'obligation en cause.

VINGT ET UNIEME ARTICLE : NOTIFICATIONS

Toutes notifications devant être effectuées dans le cadre du présent Contrat seront considérées comme réalisées si elles sont faites par lettre recommandée avec demande d'avis de réception à l'adresse du siège du Vendeur.

VINGT-DEUXIEME ARTICLE : LITIGE - CLAUSE PENALE

Les présentes conditions générales sont soumises au droit français.

Le Vendeur ne peut être tenue pour responsable des dommages de toute nature, tant matériels qu'immatériels ou corporels, qui pourraient résulter d'un mauvais fonctionnement ou d'une mauvaise utilisation par le Client des produits commercialisés.

La responsabilité du Vendeur sera en tout état de cause, limitée au montant de la commande et ne saurait être mise en cause par de simples erreurs ou omissions qui auraient pu subsister malgré toutes les précautions prises dans la présentation des produits.

En cas de difficultés dans l'application du présent contrat l'acheteur a la possibilité, avant toute action en justice, de rechercher une solution amiable notamment avec l'aide d'une association professionnelle de la branche, d'une association de consommateurs ou de tout autre conseil de son choix.

Après mise en demeure de payer restée infructueuse pendant un délai de huit jours, il devra payer au Vendeur, outre les frais et intérêts moratoires, une indemnité fixée forfaitairement à 20% des sommes restant dues, à titre de clause pénale, conformément aux dispositions de l'article 1229 du code civil.

Toutes transactions qui impliquent les présentes conditions, même en cas de livraison à l'étranger sont soumises à la loi française.

Les présentes sont soumises aux règles prévues par le Législateur et le Code du Commerce en telle matière. Les parties se déclarent entièrement d'accord sur tous les articles des présentes et de toute bonne foi nonobstant toutes erreurs ou omissions.

Tout litige en relation avec le présent contrat sera soumis à la seule compétence du juge de notre siège social, y compris en cas de référé ou d'appel en garantie, ce qu'accepte les parties.